

### PARTIE 1 – INFORMATIONS GENERALES

#### Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique : Foyer vzw  
Siège social : Rue des Ateliers 25 à 1080 Bruxelles  
Site Internet : www.foyer.be  
Personne de contact : Johan LEMAN – Président  
Loredana MARCHI – Directrice  
Téléphone: 02 411 74 95

### PARTIE 2 – CONCEPTION DU PROJET

#### DIAGNOSTIC

L'espace vert collectif se situe dans un périmètre où la densité du bâti est élevée ainsi que la population. Les logements sont peu adaptés aux grandes familles. Il y a un manque important d'espaces verts ludiques dans le périmètre.  
Le taux de chômage élevé dans la zone.

#### Enjeux

- désenclaver l'intérieur d'îlot et réhabiliter un terrain en friche
- requalifier l'espace public par le développement d'un espace vert en intérieur d'îlot
- favoriser l'appropriation de cet espace partagé par les habitants et associations du quartier

Description du projet       ACTION  OPERATION

Le projet concerne la réhabilitation d'une friche de 428 m<sup>2</sup>, située dans la prolongation du parc de la petite Senne (19 rue des Houilleurs) en intérieur d'îlot en espace vert collectif.

Les travaux doivent prévoir le terrassement, l'égouttage, le pavage, le revêtement de sol, la construction des bacs, les plantations, l'éclairage...

L'espace vert créé sera connecté au parc par des baies ouvertes, ainsi que par une porte et un escalier permettant la communication entre les deux espaces. Il sera pourvu d'un verger en bacs, d'un four à pain (déjà acquis par l'asbl le Foyer), d'un point d'eau... et sera en connexion avec la salle polyvalente du bâtiment sis 17 rue des Ateliers géré par l'asbl le Foyer. L'espace vert sera ouvert au public lors d'activités spécifiques: jardinage, préparation du pain, fête de quartier,...

**Localisation du projet :** Quai du Charbonnage 80/82 - Rue des Ateliers 23

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE



## Public visé

Les habitants du quartier, les personnes fréquentant le parc de la petite Senne ainsi que les membres de l'asbl le Foyer. En moyen, par activité, une trentaine de personnes.

## Objectif(s) opérationnel(s)

### Objectif prioritaire : 1.1.

1. Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le



# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## Conditions de réussite

- Respect des échéances
- Réaménagement conforme à la fiche projet et au cahier des charges
- Une convention de gestion avec le partenaire sera conclue.

**Résultats escomptés** : réaménagement complet de l'espace vert et bonne gestion de l'espace semi-public

## Indicateurs

### De réalisation

- Travaux réalisés dans le timing prévu
- Réhabilitation de minimum 400m<sup>2</sup>

### De résultats

- Taux de satisfaction des usagers
- Taux de fréquentation
- Nombre d'heures ouvertes au public
- Mixité des publics (ouverture vers le quartier)

## PARTIE 4 – ELEMENTS BUDGETAIRES

### 1. Moyens actuels

Plan financier global du projet	
Source de financement	Montants
PdV 2017-2020 - Modification 3	82.300,00 €
Co-Financement Commune ( servitude SIAMU)	7.700,00 €
<b>Financement total</b>	<b>90.000,00€</b>

### 2. Budget provisoire et prévisionnel

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020
Investissement			82.300,00 €	
<b>Total</b>			<b>82.300,00 €</b>	

# POLITIQUE DE LA VILLE PAR LA REVITALISATION URBAINE

## 3. Tableau de liquidation

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020
Avance 20 % perçue à l'approbation du programme	16.450,30€			
Travaux investissement				65.801,20€
<b>Total</b>	<b>16.450,30€</b>			<b>65.801,20€</b>